



QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Association loi de 1901

(27 avenue Alfred de Musset, Montesson La Borde)

NOS MEILLEURS VOEUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE

Les membres du bureau de votre association de quartier agissent dans l'intérêt de tous les habitants du quartier.

1 - Le trafic aérien et les nouvelles nuisances

Nous sommes à l'origine de l'intérêt porté par de nombreux Maires de la Boucle de Montesson aux nuisances aériennes qui nous sont imposées depuis quelques mois. Leur rencontre du 11 novembre 1996 avec Madame Idrac, Secrétaire d'Etat aux Transports n'a rien changé. Il nous apparaît indispensable que le Collectif des Maires saisisse le Conseil d'Etat.

Qualité de Vie de la Borde étudie cette possibilité avec des associations du Val d'Oise.

2 - La circulation de transit et son évolution

Le Tribunal Administratif de Versailles a annulé le plan de circulation mis en place dans une partie du quartier pour combattre la circulation de transit qui envahit toutes les rues de la Borde. Chacun sait que la solution ne peut venir que de Sartrouville à court terme et de la déviation de la RD121 à l'horizon 2002, 2003.

Qualité de Vie de la Borde, assistée d'un avocat (avec honoraires), a fait appel de cette décision le 16 décembre 1996 auprès de la Cour Administrative d'Appel de Paris.

3 - La future déviation de la RD 121

Nous avons obtenu du Conseil d'Etat en 1995 que le tracé qui passait très près des habitations du Mont Royal ne soit pas retenu.

La nouvelle étude comporte trois tracés dont un qui ressemble au tracé de 1995 et qui aurait la faveur du Conseil Général. Nous sommes pour une déviation, mais nous refusons un tracé qui serait une coupure artificielle avec le quartier du Centre. Il faut être vigilant et se préparer à une action aussi forte qu'en 1995.

Qualité de Vie de la Borde surveille l'évolution de ce dossier.

4 - L'évolution de la zone commerciale

Des projets d'agrandissements sont en cours d'élaboration et d'autorisation.

Nous insistons pour que la totalité de la zone commerciale fasse l'objet d'une étude sérieuse de limitation des nuisances de toute sorte avant tout accord de modification du site actuel.

Qualité de Vie de la Borde reste attentive à ce dossier qui manque d'information.

5 - Les transports publics

Nous avons demandé une meilleure qualité des transports publics à l'intérieur de la Boucle de Montesson après les incidents TVO de mars 1995.

(Nous avons largement contribué en 1995 au rétablissement d'une situation normale).

Qualité de Vie de la Borde attend toujours des propositions.

6 - L'évolution de l'aménagement de la plaine de Montesson

Beaucoup de questions restent sans réponse sur les orientations élaborées par le SIEP.

(Exemple : Nous sommes intervenus lors de l'enquête sur la future plate forme de compostage de déchets végétaux - problème d'odeurs)

Qualité de Vie de la Borde reste à l'écoute.

7 - La protection contre le débordement de la Seine

150 familles sont concernées. Le dossier a été relancé par l'association et progresse mais rien n'est encore décidé pour mettre en place une protection comparable à celle existant à Sartrouville.

Qualité de Vie de la Borde est très active dans ce dossier

8 - Notre participation aux comités consultatifs et au comité de quartier

Nous participons à cinq comités consultatifs (activités économiques et emploi, services publics, environnement, urbanisme, équipement) et au comité de quartier.

Qualité de Vie de la Borde apporte ses idées et soutient les demandes lors des réunions de ces comités (exemple - goudronnage de l'avenue Auber).

VOS CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU BUREAU.

Michel ANGERARD (22, rue Corneille)
Christian BACHELET (40, avenue Messenger)
Michel CARRARA (36, rue Corneille)
Jacques PERDEREAU (3, avenue Molière)
Didier LECLERCQ (21, avenue Auber)

Jean-Henri BATMALE (27, avenue A. de Musset)
Alain BRUCHET (23, avenue Schoelcher)
Guy MANCEL (2A, avenue Honoré de Balzac)
Aimé LAURENT (5, avenue Molière)

ÿ-----

Pour manifester votre soutien

Adhérez à notre association

ASSOCIATION QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Nom :

Prénom :

Signature :

Rue :

Je soutiens les actions de l'association.

Je verse 50 F ou plus -----de cotisation pour participer aux frais de l'association en 1997.